
Marché Nocturne à Routot

Le Comité des fêtes de Routot organise son traditionnel 13 Juillet sur la place de la mairie à partir de 18h00

- 18h00 : Marché Nocturne
- 21h00 : Bal Public
- 21h30 : Animations et déambulations sur la place
- 22h30 : Retraite aux flambeaux au départ de la mairie
- 23h00 : Feu d'artifice (Rue de brotonne)

Restauration possible chez les commerçants de Routot

Réservation des emplacements pour le marché nocturne au 06 19 43 73 46